

# Vivre à SAINT-BONIFACE



## INFORMATION MUNICIPALE

EN BREF

JUIN 2022

### À L'AGENDA

#### Séance ordinaire du conseil

Mardi 5 juillet à 19h (Pavillon Gilles Bellemare)

Lundi 1 août à 19h (Pavillon Gilles Bellemare)

#### Marché aux puces

Samedi le 18 juin 9h à 17h (Aréna de Saint-Boniface, réservation de tables : arenastbo@hotmail.com)

#### Païement du compte de taxes (2e versement)

21 juin 2022

#### La Fête nationale

Jeudi 23 juin, feux d'artifice présentés par l'entreprise Portes

Millette et spectacle dans le secteur des loisirs.

#### Conférence - L'abeille-

25 juin au jardin communautaire 9h à 11h (gratuit, remis en cas de pluie)

#### Parc en lumières

29 juin au 6 juillet inclusivement, de 20h45 à 23h au Jardin de la paix



RAPPEL



Les bureaux municipaux  
seront fermés:

- 23 juin (Fête nationale);
- 4 juillet (Fête du Canada).



Ouverture des jeux d'eau  
mardi 21 juin

### ÉVÉNEMENTS

Après deux ans d'absence, ce sera sur un nouveau site et de nouvelles installations qu'aura lieu le spectacle de la Fête nationale le 23 juin prochain. L'objectif est de tenir un rassemblement à dimension familiale afin de souligner notre Fête nationale.

Voici la programmation que nous proposons afin d'offrir aux spectateurs un événement festif. Il s'agit de trois artistes musiciens, danseurs et chanteurs sous la direction de Jean-François Lapointe, qui sera l'animateur. Cette fois, pour la Fête nationale, la thématique choisie par la SSJBM est Notre langue aux mille accents ». Dès 18h, le duo Astheur nous amènera dans son univers imaginaire et nous fera découvrir une musique du terroir. Ils présenteront des chansons folk-trad métissées qui revisitent les chansons, contes et légendes du Québec. À 19h30, Sylvain De Carufel, en format solo, nous fera voyager dans l'univers de la musique populaire québécoise. Vers 21h30, notre star académicien régional, Jean-François Bastien, nous fera revisiter la musique québécoise à sa façon explosive et nous offrira quelques autres pièces de son répertoire.

Notez que le site ouvrira dès 17h pour la population, avec un accueil sous forme de 5 à 7 au profit du mouvement scout, avec hot-dogs au menu. Les pourboires des consommations vendues sur place seront redistribués au profit du Club optimiste de Saint-Boniface. De nombreux artisans, jeunes entrepreneurs et marchands locaux seront sous le chapiteau principal afin d'offrir leurs créations et produits.

L'entreprise Portes Millette est heureuse d'être partenaire majeur de cette édition de la Fête nationale encore cette année en présentant les feux d'artifice, qui auront lieu vers 21h30.

Nous invitons les habitants de la région à venir voir notre événement en plein air, et cela, gratuitement.



### ALERTES MUNICIPALES



Soyez informés immédiatement quand ça compte!  
Inscrivez-vous gratuitement!  
<https://saint-boniface.alertesmunicipales.com>



# Vivre à SAINT-BONIFACE



## INFORMATION MUNICIPALE

EN BREF

JUIN 2022

### ÉVÉNEMENTS

#### Marché aux puces 2022

Le marché aux puces fait son grand retour à Saint-Boniface! L'événement aura bien lieu en fin de semaine, soit le samedi 18 juin de 9h à 17h, dans l'aréna sur la rue Langevin. Cet événement familial et rassembleur, représente une occasion sans pareille pour la population de se retrouver tout en ayant l'opportunité de faire de bonnes affaires.

Les Bonifaciens qui désirent réserver une table peuvent le faire à l'adresse suivante avant vendredi: are-nastbo@hotmail.com.

### LOISIR SPORTIF



#### Camp de mini basket

Le programme multisports de Saint-Boniface, en collaboration avec l'école Sainte-Marie et la municipalité, offre cet été une première édition d'un camp de basketball. Le camp est adapté pour les garçons et filles du 3e cycle en septembre 2022 (5e et 6e année). De nombreux entraîneurs seront présents pour encadrer nos jeunes athlètes. La participation de M. Yves Renaud est confirmée, un entraîneur avec plus de 20 ans d'expérience, présentement entraîneur à l'école secondaire des Chutes.

Voici les dates du camp : du lundi 15 août au vendredi 19 août en avant-midi de 8h30 à 11h30. Les places sont limitées (24 jeunes). Pour informations ou inscriptions, communiquez avec le responsable, M. Jean-Marc Gauthier, à l'adresse suivante : jeanmarc.gauthier2019@hotmail.com

Le frais d'inscription seront payables selon des indications à venir à la suite de votre inscription.

### PARC EN LUMIÈRES

La municipalité de Saint-Boniface invite ses résidents à visiter le Jardin de la paix, à l'entrée du village, à côté de l'église, dans le cadre de la Fête du Canada. Un sentier sera décoré de lumières du 29 juin au 6 juillet inclusivement, de 20h45 à 23h. Des nouveautés sont prévues cette année : une projection vidéo ainsi qu'une ambiance musicale seront ajoutées à différents moments. Plus de détails suivront sur ce projet.



### CAMP DE JOUR

L'équipe du Service des loisirs organise pour une deuxième édition son camp de jour à l'école Sainte-Marie du 27 juin au 12 août. Cet été, nous revenons en force avec une équipe de 13 animateurs à temps plein, composée en majorité de plusieurs anciens qui sont tous impatients d'entamer l'été, de profiter du beau temps et de partager des moments inoubliables avec vos jeunes. Ces derniers ont pu récemment profiter de plusieurs formations organisées par la MRC et la municipalité de St-Boniface pour s'y préparer.

De plus, la municipalité a fait bonne figure lors de la formation DAFA qui forme les animateurs de camp de jour car Saint-Boniface faisait partie des municipalités qui avaient inscrit le plus grand nombre d'animateurs à participer à cet événement dans la MRC.

Ils sont donc prêts à offrir ce service, du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30, sous la thématique : L'été dont vous êtes le héros! Notre équipe travaille très fort pour vous offrir une programmation variée, dynamique, instructive et, surtout, amusante, qui saura sans doute piquer la curiosité de vos enfants.

### OUVERTURE DES BUREAUX



Lundi au jeudi de 8h à 16h45  
Adresse : 155 rue Langevin Saint-Boniface, G0X 2L0  
info@ville.saint-boniface.ca



# Vivre à SAINT-BONIFACE



## INFORMATION MUNICIPALE

EN BREF

JUIN 2022

### LOISIRS

#### Rendez-vous du Maire, encore un succès cette année!

C'est sous le soleil que s'est déroulé le Rendez-vous du Maire. Cette année, les invités ont eu droit à une remise d'arbre en collaboration avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). De plus, de nombreuses jardinières ont été remises gratuitement par Les serres Arc-en-ciel et fils sous forme de prix de présence. Les jeux gonflables ont fait le plaisir des petits enfants. Un remerciement spécial aux membres du conseil qui était sur place pour remettre les arbres et aussi aux nombreux employés municipaux qui se sont impliqués bénévolement pendant l'événement.

#### Nouveau Parc dans le secteur des Boisés du Patrimoine



Dans le cadre de l'annonce effectuée en novembre dernier visant l'annonce d'un ajout d'un parc dans le secteur des Boisés du Patrimoine, la municipalité est heureuse d'en annoncer la mise en chantier. Il faut savoir qu'initialement, un terrain avait été cédé par les promoteurs afin de réaliser ce projet. L'achat des modules de jeux est subventionné par la MRC de Maskinongé dans le cadre du programme de la politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie. La Caisse Desjardins de Saint-Boniface a contribué à une hauteur de 15 000\$ pour la réalisation du projet. Monsieur Yves Perron, député fédéral de Berthier-Maskinongé, a également apporté sa contribution. La durée prévue des travaux est d'au moins huit semaines.

### JARDIN COMMUNAUTAIRE



Dans le jardin communautaire situé sur la rue Langevin, les jardinières et jardiniers amateurs travaillent fort à produire leurs légumes, à désherber leur emplacement afin de le garder exempt de mauvaises herbes, à le garder propre, ainsi que à arroser leurs légumes et d'entretenir minutieusement leur jardin. Nous sommes d'ailleurs très reconnaissants du travail des bénévoles responsables qui s'impliquent dans ce projet, M. Jacques Tremblay, Mme Nathalie Gratton et M. Yvan Landry. Merci de respecter leur travail.

### INITIATIVE ÉCORESPONSABLE



#### Déploiement d'un conteneur à verre sur le territoire

En collaboration avec Énercycle, le Groupe Bellemare et la famille Gervais, la municipalité fera partie d'un trajet en Mauricie et au Centre-du-Québec pour lui permettre de recueillir le verre propre, c'est-à-dire non mélangé avec d'autres matières.

La Municipalité de Saint-Boniface en collaboration avec la Famille Gervais, propriétaire de l'Intermarché, a décidé d'implanter le conteneur au cœur du village dans le stationnement de l'épicerie familiale. Le Groupe Bellemare prépare le terrain afin de faciliter la récupération et le transport du verre sous toutes ses formes de la façon la plus écologique possible vers ses installations de Trois-Rivières.

Le Maire de la municipalité est fier de pouvoir dire que le conseil municipal a contribué à mettre en place cette initiative écoresponsable qui permettra à des centaines de millions de bouteilles de verre d'être détournées de l'enfouissement.

Nous invitons les citoyens à venir déposer leurs bouteilles de verre directement dans le conteneur à cet effet et, par ce petit geste, contribuer à préserver la qualité de vie des générations futures.

### OUVERTURE DES BUREAUX



Lundi au jeudi de 8h à 16h45  
Adresse : 155 rue Langevin Saint-Boniface, G0X 2L0  
info@ville.saint-boniface.ca



# Vivre à SAINT-BONIFACE



## INFORMATION MUNICIPALE

EN BREF

JUIN 2022

### CANCER DU SEIN

#### Les employés de la municipalité récidivent

Dans le but d'appuyer la Fondation du cancer du Sein au Québec, la Municipalité de Saint-Boniface en collaboration avec la compagnie Les Équipements Wil-Be Inc. ont souhaité poser un autre geste significatif : un nouvel équipement acquis par la municipalité sera également peint en rose!

Il s'agit d'un produit québécois qui permettra à nos employés d'être plus efficaces dans leur travail, la grappe Wil-Be produit par les équipements Wil-Be Inc. de Lévis. Achetée principalement pour l'entretien des chemins de gravier, été comme hiver, l'équipement est polyvalent et est prévu pour usages multiples (routes, champs, cours, glace, déneigement, etc.). Sur le prix d'achat de ces équipements, trois cents dollars de la municipalité et trois cents dollars de la compagnie Wil-Be Inc. iront à la Fondation du cancer du sein du Québec.

Pour une deuxième fois cette année, le conseil municipal ainsi que les employés ont voulu sensibiliser les citoyens au cancer du sein. Pour faire un don ou pour plus d'informations sur la Fondation du cancer du sein du Québec, vous pouvez consulter le site Web suivant : <https://rubanrose.org/>



Sur la photo, vous pouvez voir à gauche notre directeur des travaux publics M. Tommy Lebel ainsi que le propriétaire de la compagnie Les équipements Wil-Be Inc. M. Bastien Bernier.

### COUP DE COEUR

#### Remerciements à l'ancien comité organisateur

Les membres du conseil municipal et les employés municipaux actuels aimeraient remercier le comité organisateur des années passées de la Fête nationale qui a supporté cet événement de grande envergure pendant plusieurs années : Michel Lemay, Daniel Lemay, Philippe Lemay, Rami Renno, Charles-William Lesage, Louis-Philippe Laroche et de nombreux bénévoles ont su bâtir un événement régional qui fait la fierté des Bonifaciennes et Bonifaciens. L'ancien comité organisateur a décidé de passer le flambeau à la nouvelle équipe des loisirs.

### COMITÉ BÉNÉVOLES DES LOISIRS

#### Si vous êtes intéressés à redonner à la communauté, joignez-vous à notre équipe de bénévoles aux loisirs!

Que ce soit pour travailler directement avec les services municipaux ou pour contribuer lors de divers événements, il existe plusieurs possibilités pour les bénévoles de tous âges. Si vous êtes intéressés par un engagement à long terme, nous avons également besoin de bénévoles durant toute l'année, et ce, en fonction de vos intérêts. Vous pouvez contacter le Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire par courriel au [dirloisirs@ville-saint-boniface.ca](mailto:dirloisirs@ville-saint-boniface.ca). Vous pouvez aussi joindre le groupe Facebook suivant : <https://www.facebook.com/groups/541162791023248>

### POUR VOTRE INFORMATION



À ceux qui pourraient regretter que des arbres ont malheureusement dû être abattus, en raison d'une servitude d'Hydro-Québec, il nous apparaît important de mentionner qu'une deuxième vie leur a été donnée en les transformant en madrier et en planche de toutes sortes afin d'effectuer les structures de la municipalité et ainsi d'économiser sur le prix des matériaux.

## INFORMATION MUNICIPALE



L'information municipale est publiée 10 fois par année. Il fait relâche durant l'été. Il est imprimé à 2200 exemplaires et est distribué par la poste.



# Vivre à SAINT-BONIFACE



## INFORMATION MUNICIPALE

EN BREF

JUIN 2022

### POUR VOTRE INFORMATION

#### Renouée du japon

La municipalité a le devoir de sensibiliser la population à la problématique causée la plante appelée "Renouée du Japon", une espèce envahissante, qui nuit considérablement à la biodiversité et peut potentiellement causer d'importants dommages aux infrastructures. Nous vous invitons à consulter cet important dossier du Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques afin de savoir reconnaître cette espèce et mieux lutter contre sa propagation : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/renouee-japon/index.htm>

### GESTION DE L'EAU

#### Brigade de l'eau



Une nouveauté cette année, la municipalité a mis en place sa brigade de l'eau. Les étudiants de cette équipe, clairement identifiés au couleur de la municipalité, n'ont qu'un objectif : la sensibilisation aux bons comportements à adopter pour assurer la pérennité de la ressource eau et au respect des règlements.

#### Rappel sur le règlement d'utilisation de l'eau (Démarches lors de situations particulières)

La personne chargée de l'application du règlement peut, pour cause de sécheresse, de bris majeurs de conduites municipales du réseau de distribution et lorsqu'il est nécessaire de procéder au remplissage des réservoirs municipaux, par avis public, interdire dans un secteur donné et pendant une période déterminée, à toute personne d'arroser des pelouses, des arbres et des arbustes, de procéder au remplissage des piscines ainsi que de laver les véhicules ou d'utiliser de l'eau à l'extérieur, peu importe la raison. Toutefois, cette interdiction ne touche pas l'arrosage manuel des potagers et des plantes comestibles, en terre ou en pot, des jardins, des fleurs et des autres végétaux. Dans le cas de nouvelles pelouses, de nouvelles plantations d'arbres ou d'arbustes ou de remplissage de nouvelles piscines, une autorisation peut être obtenue de l'autorité compétente si les circonstances climatiques ou les réserves d'eau le permettent.

#### Découvrez le parcours de l'eau de manière pédagogique!

La municipalité propose une journée portes ouvertes de l'usine de filtration des eaux. Cette visite offrira aux visiteurs l'occasion de découvrir les étapes, les installations et les équipements nécessaires à la filtration des eaux. Voici les différentes heures pour se joindre à la visite guidée, 9h à 10h, 10h à 11h et de 11h à 12h. Cette activité spéciale offre aux citoyens et aux familles l'occasion d'en apprendre davantage sur le parcours de l'eau dans la municipalité. Rappelons que l'usine de filtration est située au 1374 Rue Principale.

### CONFÉRENCE

La Municipalité a participé au Défi Pissenlits et maintenant vous offre une conférence d'une entrepreneure local. La conférence portera sur les abeilles et leur santé. Actuellement, le Québec constate des pertes record d'abeilles. Nous invitons les citoyens à participer à cette initiative environnementale au Jardin communautaire le 25 juin prochain à compter de 9h à 11h30. Venez aussi déguster les produits du terroir, tout ça gratuitement.



## INFORMATION MUNICIPALE



L'information municipale est publiée 10 fois par année. Il fait relâche durant l'été. Il est imprimé à 2200 exemplaires et est distribué par la poste.



# Vivre à SAINT-BONIFACE



## INFORMATION MUNICIPALE

EN BREF

JUIN 2022

### GESTION DU TERRITOIRE

#### Abattage d'arbres

Avant d'intervenir dans un boisé privé, les propriétaires doivent d'abord vérifier avec leur municipalité ou la MRC si l'abattage d'arbre y est autorisé. La plupart des travaux de déboisement et de coupe à blanc nécessitent un certificat d'autorisation. Le Règlement régional sur la saine gestion des paysages forestiers et l'aménagement durable de la forêt privée vise à éliminer les coupes abusives et à rechercher l'harmonie entre exploitation de matière ligneuse et pérennité de la forêt dans une perspective de développement durable. Il est possible de consulter le règlement régional ainsi que le guide d'accompagnement sur le site de la MRC : <https://mrcmaskinonge.ca/amenagement/abattage-arbres/>. Une démarche de centralisation de l'application du règlement et de la gestion administrative sur l'abattage d'arbres est notamment en cours à la MRC.

### RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

#### Rappel de la réglementation en vigueur au parc de la Baie et à la plage du Lac Héroux

La municipalité de Saint-Boniface désire rappeler certains règlements en vigueur au parc de la Baie, où une rampe de mise à l'eau permet de naviguer sur la rivière Saint-Maurice, ainsi qu'à la plage du Lac Héroux. Les deux sites sont témoins d'un achalandage à la hausse depuis quelques temps.

Ce rappel a pour but de favoriser une fréquentation harmonieuse des lieux en lien avec la nature environnante et les résidents.

Nous rappelons donc à la population certaines règles concernant cet endroit :

- Il est interdit de camper sur les sites;
- Il est interdit de faire des feux en tout temps;
- Il est interdit de provoquer ou d'inciter à faire de quelque façon que ce soit, du bruit susceptible de troubler la paix, la tranquillité, le confort, le repos, le bien-être du citoyen ou de nature à empêcher l'usage paisible de la propriété dans le voisinage;
- Il est interdit de se stationner entre 22 h et 5 h.

Pour l'été qui vient, il y aura une surveillance policière accrue pour faire respecter la réglementation en place. Merci à tous de votre collaboration.

### COLLECTE ORDURES



juin

d	l	m	m	j	v	s
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

juillet

d	l	m	m	j	v	s
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

août

d	l	m	m	j	v	s
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

■ Récupération

■ O r d u r e s

■ Ordures et encombrants

INFORMATION MUNICIPALE



L'information municipale est publiée 10 fois par année. Il fait relâche durant l'été. Il est imprimé à 2200 exemplaires et est distribué par la poste.

